



Le 12 juillet 2023

Madame Lynne Durand  
Directrice générale  
CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes  
1870, boulevard Pie IX  
Montréal (Québec) H1V 2C6

Madame,

Agrément Canada est reconnaissant de votre partenariat continu dans votre cheminement continue d'amélioration de la qualité des soins. Cette lettre porte sur l'examen des résultats liés à votre visite sur place ayant eu lieu du 14 au 16 juin 2023.

Le Comité d'approbation du type d'agrément est heureux de vous informer que CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes a été « **agrée avec mention** » dans le cadre du Programme d'agrément Qmentum Soins de longue durée. Il s'agit vraiment d'un événement marquant qui mérite d'être célébré et nous vous félicitons, ainsi que votre équipe, de votre engagement à offrir des soins de santé sécuritaires et de grande qualité à vos résidents.

Il y a, cependant, des mesures de suivi que vous devrez prendre dans des délais précis pour conserver votre statut d'organisme agréé.

Vous devez fournir les preuves indiquant que votre organisme s'est conformé aux exigences suivantes :

- Gouvernance et leadership (1.2.3.8)
- Prévention et contrôle des infections (4.1.15.2), (4.1.15.3)
- Expérience de soins des résidents (6.1.6)

Veuillez soumettre les preuves de conformité demandées au Comité d'approbation du type d'agrément par courriel, à [AccreditationDecisionCommittee@accreditation.ca](mailto:AccreditationDecisionCommittee@accreditation.ca), d'ici le 12 janvier 2024.

Si votre établissement est visé par l'article 107.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2, P.L. 10, chapitre 1, article 48), vous devez transmettre une copie de la présente lettre ainsi que votre rapport d'agrément au ministre de la Santé ainsi qu'aux ordres professionnels concernés. Vous devez aussi rendre public votre rapport dans les 60 jours de sa réception.

Des membres du personnel d'Agrément Canada communiqueront avec votre organisme à des moments précis au cours du cycle d'agrément. Si vous avez des questions ou besoin de conseils sur la façon de continuer d'utiliser l'agrément dans l'intérêt de vos clients, de votre personnel et de vos partenaires, n'hésitez pas à communiquer avec Nermen Helles, chef – mobilisation de la clientèle, au 1-343-809-7752, ou par courriel à [Nermen.Helles@accreditation.ca](mailto:Nermen.Helles@accreditation.ca).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Langlois', with a stylized flourish at the end.

Julie Langlois, RN, PhD  
Présidente du Comité d'approbation du type d'agrément

c.c.: Madame Carole Ladeux, Conseillère cadre : Gestion des Risques-Gestion de la qualité et Milieu de vie